

Ecole Primaire Publique Saint-Maudet

Circonscription de Quimper Est

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

2e trimestre 2024

Date du conseil d'école : jeudi 21 mars 2024

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h30

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Morgane Claerhout, Nathalie Harscouët, Anansha Le Berre, Stéphanie Riou, Yannick Souffez, Solweig Bauduin, professeur des écoles	Parents élus Abentin Thierry Hernandez Marina Laforce Reynald Naour Kristell Brécard Rozenn Mondy Xavier	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic (DDEN)
		Invités Gwenaëlle Favennec, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) Mégane Le Cloarec, responsable service éducation jeunesse
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Ingrid Arzel, Inspectrice de l'Education Nationale Karine Le Rest, AESH	Colin Audrey Palvadeau Angélique Richard Isabelle	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du conseil d'école et désignation du ou des secrétaires de séance
- Actualisation des effectifs et premières projections pour la rentrée 2024
- Suivi des projets pédagogiques et du projet d'école
- Suivi des travaux et des projets d'investissements
- Questions complémentaires des représentants des parents d'élèves

Procès-verbal

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune observation n'est faite concernant le procès-verbal du conseil d'école du 1er trimestre. Il est adopté.

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Solweig Bauduin, professeure des écoles, est désignée comme secrétaire de séance.

3 – Actualisation des effectifs et premières projections pour la rentrée 2024

Répartition par classe 2023-2024	
TPS/PS/MS/GS bilingue- 0/4/4/6	14
TPS/PS/MS –4/14/17	35
GS/CP - 10/12	22
CP/CE1/CE2/CM1 bilingue- 5/4/7/3	19
CE1/CE2 - 12/14	26
CM1/CM2 - 13/14	27
TOTAL	143

4 TPS sont inscrits (filière monolingue) pour une rentrée cette année. La moyenne d'élèves par classe est de 27,5.

Un service civique est présent cette année dans l'école et a permis de renforcer l'encadrement.

Projections 2024-2025	
TPS/PS/MS/GS/CP bilingue- 0/2/4/4/5	15
TPS/PS/MS/GS – 1/7/14/6	28
GS/CP – 10/13	23
CE1/CE2/CM1/CM2 bilingue- 5/4/8/3	20
CE1/CE2 - 12/13	25
CM1/CM2 – 16/11	27
TOTAL	138

La répartition est à ce jour une simple projection mais il est probable que le groupe de GS monolingues soit scindé dans deux classes et que la classe bilingue maternelle devienne une classe maternelle/CP.

Le directeur indique que la moyenne nationale d'élèves par classe se situe en 21 et 22 élèves. En monolingue, les effectifs seront donc comparativement encore très chargés, d'autant plus que les classes sont multiniveaux, et les locaux exigus. Compte tenu de ces éléments et l'école n'ayant pas eu obtenu de moyens supplémentaires, les TPS ne pourront pas être accueillis l'année prochaine et leur rentrée sera différée en PS. L'équipe pédagogique se réserve toutefois la possibilité de faire une exception dans des situations exceptionnelles.

Le directeur indique toutefois que si à très court terme, les effectifs sont élevés, le nombre de naissances est en baisse sur le périmètre scolaire qui a été fortement réduit à plusieurs reprises lors des années précédentes. Il y a une vigilance à avoir sur ce point.

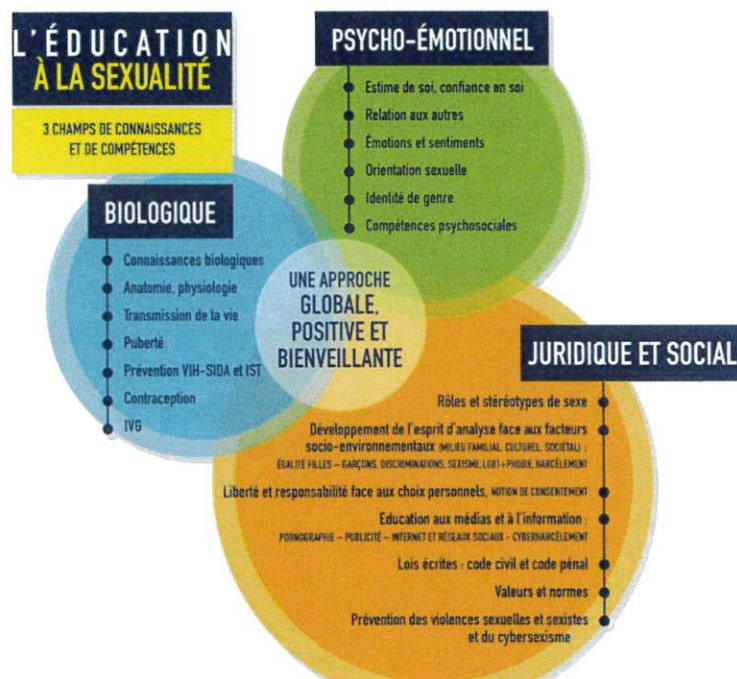
Le directeur précise enfin que l'équipe pédagogique est dans l'attente des textes concernant les nombreuses réformes en cours, en particulier les nouveaux programmes de cycle 1 et 2, la labellisation des manuels et les réformes au Collège.

4- Suivi des projets pédagogiques et suivi du projet d'école

A. Le parcours santé

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir si les séances d'éducation à la sexualité présentées lors du premier conseil d'école ont pu être menées. Le directeur répond que c'est le cas et que ce travail se poursuit au second semestre.

Le directeur rappelle le cadre et l'objectif de ses séances, qu'un nouveau programme doit être prochainement publié pour l'ensemble des cycles.



Rappel de la programmation d'école pour l'année en cours

Cycle 1 et 2

- Travail sur le corps, les 5 sens, les émotions (être capable de les nommer, de les exprimer, de dire ce qui fait du bien, ce qu'on aime ou pas, ce qui me fait envie...) et l'évolution (naître, grandir, vieillir)
- Travail autour d'albums : La couleur des émotions, Un ange dans ma tête, La couleur des bisous, grosse colère.

Cycle 2

- Le consentement : apprendre à dire non
- Les secrets (petits ateliers philos, contes philo de Boris & Maurice, jeu Feelings, travail autour de l'album Les petits et les (trop) gros secrets...)
- Les comportements favorables à la santé

Cycle 3

- Les droits de l'enfant
- Connaître son corps et les distinctions physiques entre une fille et un garçon : description, identification des changements au cours de la puberté (intervention en fin d'année dans la classe de l'infirmière scolaire).
- respect de la vie privée (réseaux sociaux)

Les fils rouges de l'année scolaire ont été le respect de soi et des autres, ainsi que l'égalité filles/garçons, à travers les conseils de classe et d'élèves. Ces échanges se sont traduits par des modifications très significatives des pratiques sur la cour de récréation et une forte évolution du planning des jeux de cour, à l'initiative des élèves.



B. Le Parcours citoyen

a) Les conseils des élèves

Le conseil peut se réunir pendant les heures de classe chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Il le sera au minimum 3 fois par an. Il est animé par un président, membre de l'équipe pédagogique. Ce conseil peut donner un avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école. Les propositions sont faites dans chacune des classes, lorsque chaque délégué demande à ses camarades ce qu'ils proposent pour que la vie à l'école progresse.

Le conseil d'école fait l'objet d'un compte-rendu. 3 conseils d'école ont été réunis depuis le début de l'année, dont un en présence de Julien Le Guennec et Mégane Le Cloarec. Il est convenu qu'un membre de l'équipe périscolaire assistera à chaque conseil des élèves.

b) Autres éléments du parcours citoyen

- Programme pHARe

Anansa Le Berre, enseignante de CE1-CE2, présente le projet qu'elle a réalisé visant l'amélioration du climat de classe. Ce projet a été construit dans le cadre du concours « non au harcèlement ». En s'appuyant sur un support reprenant les quatre accords Toltèques, ses élèves ont produit plusieurs affiches. Les réflexions menées permettent aux élèves d'être outillés pour mieux gérer leurs relations au sein du groupe classe. Le réinvestissement des réflexions menées est constaté par Anansa Le Berre depuis le mois de janvier.

- Opération « le parlement des enfants »

-

Nathalie Harscouet indique avoir transmis un projet de loi à l'inspection académique, projet réalisé par ses élèves, qui vise à encourager la pratique sportive.

- Activités d'éducation à l'environnement organisées par Quimperlé Agglomération (Naturopil)
- Participation aux plantations de l'espace dunaire (Parc de glisse)
- Projet de parcours citoyen au niveau communal

Julien Le Guennec explique que ce projet vise la construction d'un parcours citoyen sur la commune, avec l'objectif de développer le civisme et l'engagement des jeunes cloharsiens dans la vie de la commune, en particulier la vie associative.

- Intervention TBK pour les CM2 sur la sécurité routière

C. Le parcours artistique et culturel

- Participation au Festival Rêves d'océan, opération « coup de cœur littéraire »
- Visites régulières à la médiathèque.
- Programme Cin'école et cinéma en breton
- Théâtre (CM1 CM2) et spectacle vivant pour les TPS PS MS (le 8 avril)
- Activités proposées par Mael Garré, Abbaye St Maurice
- Projet Danse à l'école (GS CP) avec Caroline Le Goff, qui s'est concrétisé par une représentation en public à la salle des fêtes en février
- Visites de la ferme de Kerguissal
- Séances de breton avec enfants et familles, participation à la fête de la Bretagne

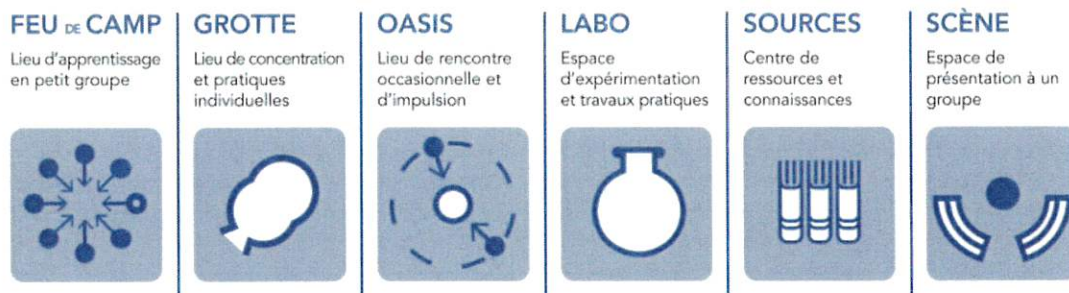
D. Le parcours éducatif et sportif

- Natation scolaire (8 séances au cycle 2, 8 pour les GS)
- Session voile pour les élèves de CM1-CM2 des deux classes
- Session basket pour la classe CE1 CE2 et la classe élémentaire bilingue
- Projet vélo pour l'ensemble des classes, avec l'appui du service des sports et l'organisation d'une session locale d'agrément.

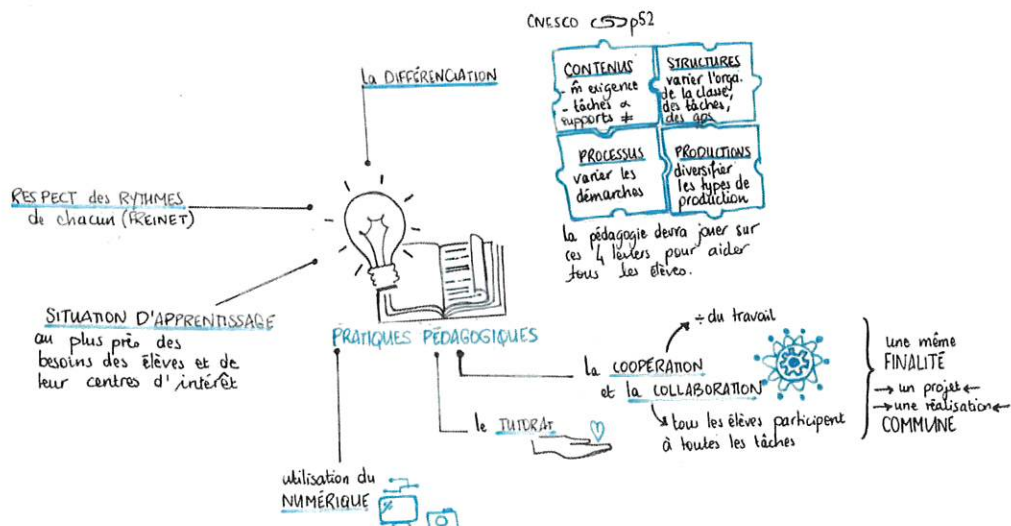
Le directeur rappelle que de nombreux projets sont conditionnés par la présence de parents agréés et mobilisables.

E. Projets CNR

- Projet CNR « Aménagement des espaces »



Le directeur rappelle le cadre et les objectifs du projet présenté lors des deux derniers conseils d'école. L'équipe pédagogique consacre ce semestre les 18h de formation pédagogique à la construction du projet. Celui-ci est en cours de finalisation et les investissements sont prévus avant la fin de l'année scolaire.



- Projet CNR « Ecole dehors »

Le directeur introduit le projet en précisant quelques données.

Depuis 40 ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25% de leur capacité physique (source : Fédération Française de Cardiologie). En France, 4 enfants sur 10 ne sortent jamais en plein air la semaine.

En cohérence avec le projet d'aménagement des espaces et la volonté de l'équipe de faire évoluer la forme scolaire, un projet pilote de « classe dehors » a été amorcé avec pour objectifs de :

- Développer la curiosité de l'élève et améliorer sa confiance en lui en construisant une relation avec la nature, le temps et l'espace ;
- Améliorer l'engagement dans les activités ;
- Réinvestir et développer les connaissances acquises en classe dans un milieu naturel ;
- Développer le vivre ensemble ;
- Prendre conscience de notre impact sur l'environnement

Morgane Claerhout, enseignante de la classe maternelle et pilote du projet, indique depuis plusieurs années avoir comme objectif de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement et qu'elle a multiplié les expériences d'activités en extérieur. Cette année, elle a souhaité dépasser ce cadre en construisant un projet « école Dehors » et elle a diversifié les champs d'apprentissages dans le cadre de ces séances : activités numériques, compréhension, vocabulaire ...Elle en constate les effets bénéfiques : les élèves s'engagent davantage dans les activités, ils sont moins fatigués en fin de matinée et les apprentissages se font plus rapidement.

Cette année, un créneau hebdomadaire en extérieur a été mis à l'emploi du temps de la classe de maternelle monolingue et d'autres classes s'engagent dans l'expérimentation. Morgane Claerhout présente au conseil d'école les besoins nécessaires à la construction du projet et le directeur précise le plan d'actions.



Plan d'actions

- Classe pilote : TPS-PS-MS
- Inscription d'une matinée en extérieur à l'emploi du temps de la classe.
- Se former aux pratiques pédagogiques et aux gestes professionnels spécifiques
- Aménager les espaces extérieurs et équiper les classes pour les sorties en extérieur
- Mobiliser les partenaires
- S'engager dans des analyses de pratiques pour faire évoluer les gestes et les postures professionnels

Le conseil d'école valide le projet à l'unanimité.

5 - Suivi des travaux et des projets d'investissements

A) Sécurité

Le directeur rappelle que le plan Vigipirate s'applique toujours à un haut niveau de vigilance. En pratique, le contrôle de l'accès à l'école reste difficile (absence de sonnette, accès direct sur la rue, etc...). La sécurité de l'établissement repose donc essentiellement sur la vigilance et la rigueur des personnels.

B) Travaux

Le directeur indique que le projet de rénovation de la cour se poursuit et que l'estrade souhaitée par les élèves a été construite. Les prochains travaux d'envergure concerneront la réfection du vestiaire et des toilettes situées entre les deux classes maternelles.

Les représentants des parents d'élèves interrogent Julien Le Guennec, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse, sur les soins apportés aux arbres plantés récemment dans la cour de l'école. Celui-ci indique que l'équipe responsable des espaces verts se porte garante des soins apportés aux plantations.

Xavier Mondy, représentant des parents d'élèves, interroge les représentants de la municipalité sur ce qui a été fait et reste à faire en matière de sécurité routière aux abords de l'école. Julien Le Guennec précise que les aménagements prévus ont été réalisés et que David Rossignol, adjoint au maire en charge des Travaux, est en lien avec le département pour la poursuite des aménagements mais que les échanges et les processus de décision sont complexes et prennent du temps. Xavier Mondy indique que le passage de la route de St Maudet en voie communale permettra de mettre en place des aménagements plus conséquents.

6 - Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Les questions portent sur la restauration et l'accueil périscolaire.

Les représentants des parents d'élèves témoignent de la manière dont sont vécus certains temps périscolaires par les enfants. Ils interpellent d'abord Julien Le Guennec et Mégane Le Cloarec, responsable du service éducation jeunesse, sur la durée des repas qui serait trop courte et un insuffisant volume de nourriture servi, avec l'impossibilité de se resservir. Julien Le Guennec indique qu'aucune consigne n'a été passée dans ce sens. Il souligne l'hétérogénéité des temps nécessaires aux enfants pour se restaurer, le fait que les animateurs ne pressent pas les enfants et annonce qu'un projet d'aménagement d'un self est étudié afin que chaque enfant puisse manger à son rythme. Mégane Le Cloarec ajoute que les élèves peuvent se resservir s'ils le souhaitent mais que cette possibilité est variable en fonction de la popularité des aliments proposés au menu. Les représentants des parents d'élèves interpellent d'une nouvelle règle à la cantine : les élèves n'ayant pas terminé leur assiette seraient assignés à nettoyer les tables.

Les représentants des parents d'élèves soulignent des situations conflictuelles entre les élèves et l'équipe d'animateurs, notamment concernant le placement imposé à table. Mégane Le Cloarec répond que le placement des élèves est établi pour une période entière et que les élèves ont opté pour cette périodicité (il leur avait été proposé d'autres options comme un placement par quinzaine). Les représentants des parents d'élèves indiquent que les témoignages des enfants diffèrent : les placements seraient encore imposés.

Les représentants des parents d'élèves soulignent l'angoisse et l'inconfort vécus par les enfants au moment du goûter : les élèves doivent prendre le goûter assis au sol dans la cour ou en salle de motricité, avec des règles strictes pour minimiser l'entretien des locaux. Mégane Le Cloarec répond que le fait de s'asseoir au sol dans la cour relève d'un souhait émis par les élèves. Nathalie Harscouët suggère qu'il soit proposé aux élèves qui le souhaitent de s'installer aux tables de pique-nique.

Les représentants des parents d'élèves soulèvent la problématique de l'accès du terrain de foot et au tennis de table pour les filles. Cet accès leur serait refusé sur certains temps périscolaires. Ils demandent ce qui a pu motiver l'équipe d'animateurs à ne pas respecter les règles mises en place par l'équipe pédagogique et les décisions du conseil des élèves, formalisées dans un planning des jeux de cour affiché dans l'école et en principe valable sur tous les temps, scolaires et périscolaires. Ils demandent comment sont validées ce genre de décisions. Mégane Le Cloarec explique que les constats effectués par ses soins dans la cour de récréation pendant 15 jours ne sont pas en accord avec les

témoignages des élèves : les filles ont accès à tous les espaces. Elle propose de revenir faire des constats lors de la pause méridienne. Les représentants des parents d'élèves soulignent la dissonance vécue par les élèves entre le discours tenu par certains animateurs et le projet d'école.

Mégane Le Cloirec souligne l'importance de lui signaler les faits au fur et à mesure de façon à pouvoir réagir plus rapidement. Elle indique qu'il est possible que l'éloignement géographique de l'école avec son lieu de travail soit propice aux dérives. Julien Le Guennec ajoute que le turn-over dans l'équipe a été important et que des figures importantes dans les équipes des animateurs sont actuellement absentes. Les représentants des parents d'élèves se font confirmer le fait qu'ils peuvent s'adresser de façon directe au service périscolaire concernant l'ensemble de ces problématiques.

Compte tenu des importantes divergences entre les observations et les différents témoignages présentés, le directeur annonce qu'un conseil des élèves sera réuni à brève échéance.

Le directeur clôt le conseil d'école à 19h30.

Le directeur, Vincent RIBALET



La secrétaire, Solweig BAUDUIN

